

II. Les valeurs constitutives du C.R.F.E.

a. Le bien-être de l'enfant

Au-delà d'une recherche constante d'efficience dans notre organisation et de la mise en œuvre la plus fidèle de notre projet pédagogique. Le C.R.F.E. entend se distinguer par la poursuite de valeurs essentielles à son existence actuelle et à son développement futur. Notre objectif cardinal est évidemment le bien-être des enfants dans le milieu de vie sous la surveillance étroite de l'ONE.

Il concerne d'abord toutes nos équipes de puéricultrices, mais mobilise également notre staff administratif en passant par nos techniciens.

Le bien-être des enfants guide en permanence nos relations pédagogiques, sanitaires et ludiques - pour ne pas dire affectives - avec l'ensemble des bébés qui nous sont confiés dès leurs premiers âges. Il inspire le dialogue quotidien que nous voulons entretenir avec leurs parents, grands-parents et famille afin de partager au mieux l'éveil éducatif de l'enfant.

b. La concertation permanente des professionnels

Pour servir au mieux cet objectif de bien-être, nous n'hésitons pas à solliciter le moment venu différents intervenants professionnels que sont les pédiatres, les experts en psychomotricités, les ergothérapeutes, les diététiciens et les conseillers en prévention. De nombreuses réunions d'équipe sont d'ailleurs programmées toute l'année afin de concerter au mieux les différentes actions d'encadrement et d'accueil que nous assurons chaque jour. Il en va de même pour les rencontres mensuelles avec les directions locales afin de partager le plus largement possible les bonnes pratiques ou d'adopter de nouveaux comportements plus adaptés aux enfants présents dans nos différentes crèches en combinant cohérence et spécificité pédagogique. Enfin, les réunions mensuelles des comités pour la prévention et la protection du travail complètent efficacement notre arsenal d'actions pour assurer au mieux notre objectif de bien-être des enfants dans leurs milieux d'accueil en lien avec leurs familles.

c. La relation de confiance avec les parents

Notre objectif, depuis notre création fin des années 80, reste toujours d'offrir un accueil de qualité pour que l'enfant puisse évoluer dans un environnement enrichissant, séduisant et développer son autonomie dans le respect de son rythme.

Nos préoccupations premières sont donc d'agir à l'épanouissement de l'enfant, mais également d'élaborer des liens féconds et étroits entre sa famille et l'équipe de puéricultrices de manière à conserver une continuité d'existence qui favorise son bien-être. Dans cette optique et malgré les contraintes d'une vie en communauté, nous mettons un point d'honneur à respecter l'enfant dans son individualité en tenant compte de son rythme de développement corporel, psychologique, affectif et cognitif.

Un projet d'accueil s'articulant sur des connaissances scientifiques pour le développement des enfants et reposant sur des observations factuelles quotidiennes est mis à disposition des parents dès leurs premières visites. Ce projet d'accueil permet à chacun d'entre eux de

se rendre compte de manière concrète des modalités de fonctionnement et d'illustrer le plus largement possible l'esprit qui anime chacune de nos crèches.

d. Une approche résolument sociale

Jusqu'à aujourd'hui, nos dix crèches ne bénéficient pas de subventions de fonctionnement de l'ONE. Cela ne nous empêche pas de respecter une grille tarifaire évolutive et sociale qui s'inspire très largement de celle de l'ONE en respectant strictement le niveau de revenus dont bénéficient les parents. Si besoin, nous aménageons des plans d'apurement sur une période plus au moins longue pour les participations financières qui restent dues. Par ailleurs, les fratries présentes dans nos milieux d'accueil bénéficient d'un tarif préférentiel pour le deuxième enfant.

À l'avenir, pour nos futures crèches retenues dans le Plan Équilibre du Gouvernement wallon et de l'ONE, nous respecterons comme précisé ci-devant l'intégralité de la grille tarifaire de l'ONE.

Notre association sans but lucratif réinvestit toutes ses marges financières dans la poursuite de son objet social par notamment : le renouvellement de ses équipements, l'amélioration de ses infrastructures, l'offre de logements familiaux et bien sûr le développement de nouvelles crèches pour améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance dans notre région. Enfin, précisons que durant la crise sanitaire du Covid19, le C.R.F.E. a assuré l'intégralité des salaires de ces collaborateurs sans jamais recourir au chômage économique même en cas de fermeture de ses crèches.

La permanence et la continuité de nos équipes pédagogiques sont des valeurs essentielles que nous entendons privilégier en toute circonstance au sein du C.R.F.E.

Une mobilité du personnel est organisée par le Règlement de travail afin de permettre le remplacement de puéricultrices momentanément absentes pour différentes raisons. La solidarité entre tous les membres notre personnel est largement encouragé afin de forger un authentique esprit d'équipe au service de l'accueil de la petite enfance. Une équipe de puéricultrices volantes permet par ailleurs de pallier aux absences prolongées de certains membres du personnel.

e. Une préoccupation constante du développement durable et de l'urgence climatique

Responsables de l'accueil d'enfants dès leur plus jeune âge, nous ne pouvons rester indifférents à leurs avenir et encore moins inactifs face aux enjeux du développement durable et de la réelle urgence climatique qui risquent d'influencer sévèrement leurs existences futures. Une stratégie « éco-responsable » a été déployée sous différentes actions et a débuté par le recrutement d'un conseiller en charge des infrastructures et ayant pour mission de réduire progressivement la consommation énergétique de nos crèches et de manière plus globale, notre empreinte carbone. Des travaux économiseurs d'énergie ont d'ores et déjà été réalisés dans différentes crèches pour concilier l'allègement des couts énergétiques et réduction de la consommation d'énergies fossiles.

Le Conseil d'administration du C.R.F.E. a d'ailleurs récemment décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des crèches dont il est propriétaire ou

gestionnaire à long terme. Les crèches ne fonctionnent que le jour et peuvent donc directement bénéficier d'une énergie renouvelable moins chère et plus respectueuse de notre environnement. Pour les nouvelles constructions, nous avons décidé d'utiliser des matériaux biosourcés, d'aménager des surfaces de parkings plus perméables et de recourir à un système de chauffage fonctionnant au moyen de pompes à chaleur. L'objectif est d'atteindre au minimum un coefficient énergétique (PEB) A.

Notre souci du développement durable ne s'arrête pas seulement à l'infrastructure ou aux équipements techniques, mais aussi au choix d'une alimentation raisonnée.

Aussi depuis plusieurs années, nous privilégions les « circuits courts » pour l'approvisionnement de nos crèches et le respect des rythmes saisonniers de consommation de fruits et légumes dans toute la mesure du possible. Des crèches « plus vertes » constituent notre engagement à concourir à un environnement plus respectueux et un avenir moins anxiogène pour les enfants qui fréquentent nos crèches aujourd'hui et qui seront les adultes de demain sur une planète-Terre, espérons-le, mieux régénérée.

f. Une éthique irréprochable

Le respect de l'intimité familiale quel que soit son évolution, le devoir de secret professionnel concernant la situation d'un enfant ou de son état de santé physique ou psychique, la non-révélation de confidences recueillies d'un ou deux parents et l'absolue discrétion sur les revenus des familles constitue des valeurs incontournables de notre association qui s'imposent strictement à l'ensemble de nos collaborateurs. Le règlement de travail érige le respect de ces normes éthiques comme capital et organise des sanctions allant jusqu'au licenciement pour faute grave en cas de manquement dument constaté. C'est pourquoi, le pouvoir organisateur du C.R.F.E. reste constamment à l'écoute des éventuels témoignages et/ou plaintes des familles fréquentant nos différentes crèches. Il en va de même pour les éventuelles remarques provenant de l'ONE ou des partenaires communaux.

Dans l'accueil de la petite enfance, la confiance est un facteur clé aussi nécessaire qu'indispensable, voire vital. La direction ne tolère aucun écart à l'égard du respect du secret professionnel, de la probité du personnel ou de la conduite irréprochable de l'ensemble de ces intervenants.